

LES ENGAGEMENTS PRIS PAR LA FRANCE A LA CONFERENCE DE STOCKHOLM

| 40 millions d'euros | | |
|---|---|--|
| 2006 | | 2007 |
| Aide d'urgence 15 millions d'euros | Réhabilitation à court terme 25 millions d'euros | |
| <p>Assistance humanitaire, 4 millions d'euros :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assistance aux populations victimes du conflit, - aide alimentaire, - achat et transport de médicaments et kits d'hygiène, - soutien à des ONG libanaises et internationales, - relance d'urgence du tissu économique local. <p>Contribution au financement des actions des organisations internationales, 4 millions d'euros, répartis à parts égales entre l'UNICEF, le PAM, le CICR et le HCR.</p> <p>Logistique, 7 millions d'euros :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre de l'opération Baliste, - livraison et installation des ponts Bailey. | <p>Aide alimentaire complémentaire : 1 million d'euros.</p> <p>Appui aux actions de sécurité civile mises en œuvre par le canal du PNUD : 2 millions d'euros.</p> <p>Actions de proximité en faveur des populations victimes du conflit : 500 000 euros.</p> <p>Déminage humanitaire, 700 000 euros : aide en matériels, tenues de déminage, formation.</p> <p>Actions en faveur de l'environnement, 750 000 euros : dépollution des côtes, achat de matériels, formation des intervenants libanais.</p> <p>Infrastructures : réhabilitation d'infrastructures (eau et assainissement), assistance technique, expertise.</p> | <p><i>Poursuite des actions engagées en 2006 en particulier :</i></p> <p>Soutien à la coopération décentralisée entre collectivités locales françaises et libanaises : 500 000 euros.</p> <p>Soutien aux ONG : 1 million d'euros.</p> <p>Appui institutionnel : 1, 5 millions d'euros dans le domaine de la gouvernance.</p> <p>Fonds social de développement : 500 000 euros en faveur des populations fragilisées par le conflit.</p> <p>Déminage humanitaire : 1,1 millions d'euros.</p> |